

# Écriture inclusive : pas besoin de débats pour féminiser emmerdeur en emmerdeuse !

écrit par Jean Lafitte | 14 octobre 2017

*L'écriture inclusive condamne tout notre passé littéraire à une forme d'obsolescence.*

*Elle réduit la langue française à servir uniquement à des courriers assez brefs tant la lecture est fatigante sous cette forme.*

*Actuellement, elle sert de marqueur idéologique entre sympathisants gauchistes, extrémistes dans leur rejet des traditions françaises, afin de se reconnaître entre eux dans tous les domaines de l'existence, ce qui crée un communautarisme hors sujet, de la même façon que sont communautaristes ceux qui adoptent d'autres marqueurs identitaires « hors sujet » comme le voile au travail, à l'hôpital, à l'université etc.*

*C'est donc bien la même dérive que l'on constate, un même recul de l'universel, une même tendance à catégoriser avant d'englober dans un tout, un ciment républicain, un même mélange de sphères normalement séparées : privée, publique, politique, professionnelle... Les mêmes pulsions destructrices sont à l'oeuvre dans cette manifestation de l'islamogauchisme.*

## Maxime

Lorsque je vois ressurgir [ces débats](#) et notamment sur la féminisation des noms de professions, je ne puis m'empêcher – mauvais esprit ! – de penser que l'on n'a pas eu besoin de débats entre linguistes pour féminiser emmerdeur en emmerdeuse. Mais une recherche d'occurrences dans les livres numérisés par Google ne donne la première occurrence qu'en 1933 dans des propos argotiques de La cité infernale : roman des mœurs de J.-H. Rosny, p. 78 : « Mais allez donc raisonner une emmerdeuse comme ça, qui crible avant qu'on ait touché au potage... ».

Mais si l'écriture de ce mot grossier n'apparaît que tardivement, et dans un contexte argotique, les féminins en -euse de masculins en -eur remontent au XVI<sup>e</sup> s. Le plus simple pour moi est de citer le Pr. Gaston Zink qui traite remarquablement ce sujet dans sa Phonétique historique du français, Paris : PUF, 1986, p. 79.

« L'histoire de -r mérite un développement pour les traces que ces courants antagonistes y ont laissées. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, sauf liaison étroite (comme aujourd'hui dans le premier homme), l'effacement a gagné des séries entières de morphèmes désinentiels ou suffixaux : er, -ier, -eur, -ir, -oir : chanter [-té], premier [myé], menteur [æ], dormir [mí], plaisir [zí], miroir [-rwé], voir [vwé]. Les dérivations qui se forment alors ignorent le -r : on tire miroiter, -tier (XVI<sup>e</sup> s.) de miroi(r) et l'on dote chanteu(r), menteu(r) de féminins remaniés en -euse : chanteuse, menteuse, sur le modèle heureux -euse, qui supplantent les formes primitives (en)chanteresse, menteresse.

*« Les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle réintroduisent -r dans la plupart des terminaisons anciennes, en s'appuyant sur l'analogie des finales paronymiques -ire de dire, lire ; -oire de boire, croire ou sur celle des noms abstraits en -eur (rigueur, valeur), beaucoup mieux conservée > dormir, voir, miroir, chanteur. Mais, en l'absence de modèles en -ere, tant verbaux que nominaux, les infinitifs du groupe I et les noms suffixés par -er, -ier demeurent inchangés : berger, métier vont désormais s'opposer à chanteur, miroir et, au sein même du mode infinitif, aimer à dormir et à voir. »*

Mais le français connaît bien d'autres façons de féminiser les mots.

Le plus banal est l'ajout d'un -e muet en finale : baron/baronne, patron/patronne, boucher/bouchère, voire con/conne !

Mais **médecin n'a pu donner médecine, qui désignait son art bien avant que des dames ne l'exercent.** Et si préfète désigne l'épouse du préfet, **les dames qui exercent cette haute fonction sont des préfets : par exemple , la Circulaire du 27**

avril 2015 relative à l'investissement public, signée par M. Valls, est adressée à « Mesdames et Messieurs les Préfets de régions... ».

Pour des masculins, principalement en -e muet, -esse a ses lettres de noblesse depuis longtemps : prince/princesse, comte/comtesse, prophète/prophétesse, et aussi duc/duchesse, docteur/doctoresse, enchanteur/enchanteresse..

Pour les noms d'agent en -teur, calques savants de mots latins en -tor, le féminin suit généralement le latin -trix, et donne -trice : directeur/directrice, acteur/actrice, calomniateur/calomniatrice ; mais le mot populaire rouspéteur fait rouspéteuse.. Et c'est par emprunt à l'italien issu du latin 'cantatrix' qu'en 1746, cantatrice s'est ajouté à chanteuse pour désigner une chanteuse lyrique.

En tout cas, les modernes professeur/professeure sont aberrantes, car la prononciation type du français amuït le -e final, ce qui fait que l'oral confond les deux formes.. sauf à massacrer la langue en disant « la professeureu » !

Une chose est certaine en tout cas, c'est que la non féminisation des professions tient le plus souvent à une difficulté "technique" et non à un "machisme" quelconque.

### **Note de Christine Tasin**

Difficulté technique ? Je n'y crois pas, le sens de la langue est qu'une fonction n'a pas de sexe et que le masculin est un « neutre » s'appliquant à tous, homme ou femme.